



**COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016**

**DÉLIBÉRATION N° 2016-102**

**SAGE CROULT ENGHIEU VIEILLE MER**

**18 – Demande de subvention pour assurer le Financement du poste d'animateur du SAGE Croult-Enghien Vieille Mer et des frais de fonctionnement afférents**

Date de la convocation : le 30 novembre 2016,

**Nombre de délégués en exercice : 70**

Président de séance : Guy MESSAGER – Président du Syndicat,

Secrétaire de séance : Gérard SAINTE-BEUVE – Commune de LE THILLAY

**Présents : 47**

Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), Claude ROUYER et Michel RUDANT (Commune d'Attainville), Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (commune de Baillet-en-France), Jean-Luc HERKAT (Commune de Bonneuil-en-France), Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (commune de Bouffémont), Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Jean-Pierre DAUX (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, Commune de Montmorency), Joséphine DELMOTTE (Commune de Chennevières-Lès-Louvres), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), Marcel BOYER et Evelyne JUMELLE (Commune d'Écouen), Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiais-lès-Louvres), Jean-Robert POLLET et Louis LE PIERRE (Commune d'Ézanville), Luc VILLERMIN et Roland PY (Commune de Fontenay-en-Parisis), Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER et Gérald VERGET (Commune de Louvres), Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), Geneviève RAISIN et Bernard LARIDAN (Commune de Montsault), James DEBAISIEUX et Michèle BACHY (Commune de Piscop), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), Bernard BESANÇON (Commune de Puisieux-en-France), Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Gérard SAINTE-BEUVE et Laure QUERE (Commune de Le Thillay), Alain GOLETTA (Commune de Vémars), Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et représentés : 2**

Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), à Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay), Mathieu DOMAN (Commune d'Arnouville), à Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville).

**Présents sans droit de vote : 0**

## SAGE CROULT ENGHIEU VIEILLE MER

### 18 – Demande de subvention pour assurer le Financement du poste d'animateur du SAGE Croult-Enghien Vieille Mer et des frais de fonctionnement afférents

#### *EXPOSÉ DES MOTIFS*

L'animation du SAGE Croult Enghien Vieille Mer est assurée depuis janvier 2012 par une chargée de mission qui assure, entre autres, la coordination des travaux de la Commission Locale de l'Eau (CLE), le suivi technique, administratif et financier des études, l'organisation des commissions techniques et les actions de communication destinées à faire connaître le SAGE.

Les charges salariales, ainsi que les dépenses de fonctionnement nécessaires au bon déroulement de cette mission s'élèvent à environ 65 000 euros par an. Ces dépenses sont directement imputées sur un budget dédié au SAGE.

Le financement de l'animation du SAGE Croult Enghien Vieille Mer est assuré, d'une part, par les participations financières du SIAH, du SIARE et du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis à hauteur de 50 %, et, d'autre part, par une aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Il convient par la présente de demander une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Les crédits seront inscrits au budget SAGE en 2017, lorsque la subvention sera notifiée.

#### *CECI EXPOSÉ*

Après avoir entendu le rapport de Jean-Luc HERKAT,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le contrat d'animation 2013-2017 pour l'élaboration du SAGE Croult Enghien Vieille Mer,

**Considérant** la nécessité de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie en vue du financement du poste d'animateur du SAGE Croult Enghien Vieille Mer et des frais de fonctionnement afférents,

## SAGE CROULT ENGHIEU VIEILLE MER

### 18 – Demande de subvention pour assurer le Financement du poste d'animateur du SAGE Croult-Enghien Vieille Mer et des frais de fonctionnement afférents

#### LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

**1 – Autorise** le Président à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental du VAL D'OISE, en vue de réaliser les travaux de réhabilitation du réseau intercommunal d'eaux usées sur les communes de MOISSELLES/ATTAINVILLE - (Opération n° 482G),

**2 – Autorise** le Président à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en vue du financement du poste d'animateur du SAGE Croult Enghien Vieille Mer et des frais de fonctionnement afférents,

**3 – Prend acte** que les crédits seront inscrits au budget 2017 du SAGE Croult Enghien Vieille Mer, lorsque la subvention sera notifiée,

**4 – Et autorise** le Président à signer tous les actes relatifs à cette demande de subvention.

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 14 décembre 2016

Guy MESSAGER,

*Signé*

Président du Syndicat,  
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 2016.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

